

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	940 520,84	10 620,56	951 141,40	836 074,32	115 067	13,76
Chiffres d'affaires Nets	940 520,84	10 620,56	951 141,40	836 074,32	115 067	13,76
Subventions d'exploitation			6 666,60	2 210,00	4 457	201,66
Autres produits			600,66	5,44	595	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			958 408,66	838 289,76	120 119	14,33
Achats de matières premières et autres approvisionnements			175 605,57	142 847,59	32 758	22,93
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			2 044,00	-2 890,41	4 934	170,72
Autres achats et charges externes			162 655,64	137 509,04	25 147	18,29
Impôts, taxes et versements assimilés			8 016,50	8 989,24	- 973	-10,82
Salaires et traitements			289 041,79	263 752,41	25 289	9,59
Charges sociales			77 850,12	78 875,89	- 1 026	-1,30
Dotations aux amortissements sur immobilisations			30 695,12	45 147,26	- 14 452	-32,01
Autres charges			2 158,91	3 425,49	- 1 267	-36,98
Total des charges d'exploitation (II)			748 067,65	677 656,51	70 411	10,39
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			210 341,01	160 633,25	49 708	30,94
Reprises sur provisions et transferts de charges				993,51	- 994	-100
Total des produits financiers (V)				993,51	- 994	-100
Intérêts et charges assimilées			18 745,21	13 271,01	5 474	41,25
Total des charges financières (VI)			18 745,21	13 271,01	5 474	41,25
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-18 745,21	-12 277,50	- 6 468	52,68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			191 595,80	148 355,75	43 240	29,15

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

林心明

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 636,74	960,00	677	70,49
Total des produits exceptionnels (VII)	1 636,74	960,00	677	70,49
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	214,80	262,31	- 48	-18,11
Total des charges exceptionnelles (VIII)	214,80	262,31	- 48	-18,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 421,94	697,69	724	103,81
Impôts sur les bénéfices (X)	29 537,00		29 537	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	960 045,40	840 243,27	119 802	14,26
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	796 564,66	691 189,83	105 375	15,25
RESULTAT NET	163 480,74	149 053,44	14 427	9,68

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

木村山田中村

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement	8 268,70	8 268,70			
Fonds commercial	360 000,00		360 000,00	360 000,00	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	92 953,54	92 194,92	758,62	1 535,33	- 777
Autres immobilisations corporelles	310 132,52	266 874,89	43 257,63	73 176,04	- 29 918
Autres immobilisations financières	29 321,33		29 321,33	29 321,33	
TOTAL (I)	800 676,09	367 338,51	433 337,58	464 032,70	- 30 695
Matières premières, approvisionnements	4 403,13		4 403,13	6 447,13	- 2 044
Clients et comptes rattachés	290,00		290,00		290
Fournisseurs débiteurs	1 524,16		1 524,16	1 798,33	- 274
Organismes sociaux	480,20		480,20		480
Etat, impôts sur les bénéfices				21 605,25	- 21 605
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 741,46		4 741,46	4 390,98	350
Autres	3 051,79		3 051,79	2 858,66	193
Disponibilités	360 369,00		360 369,00	216 359,27	144 010
Charges constatées d'avance	8 565,19		8 565,19	9 024,33	- 459
TOTAL (II)	383 424,93		383 424,93	262 483,95	120 941
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 184 101,02	367 338,51	816 762,51	726 516,65	90 246

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

杉山 政博

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 86 000,00)	86 000,00	86 000,00	
Report à nouveau	-62 318,54	-211 371,98	149 053
Résultat de l'exercice	163 480,74	149 053,44	14 427
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	187 162,20	23 681,46	163 481
. Divers	286 756,90	461 434,77	- 174 678
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 605,00	11 993,00	4 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 878,03	56 092,59	9 785
. Personnel	53 078,85	37 255,97	15 823
. Organismes sociaux	40 181,48	32 257,40	7 924
. Etat, impôts sur les bénéfices	29 537,00		29 537
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 281,27	7 963,00	1 318
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 803,46	9 871,74	- 3 068
Autres dettes	210,05		210
TOTAL (IV)	508 332,04	616 868,47	- 108 536
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	121 268,27	85 966,72	35 302
TOTAL PASSIF (I à V)	816 762,51	726 516,65	90 246

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

杉山 友中

A 24 Bourse S.A.R.L.

24, rue Feydeau

75002 PARIS

Au capital de 86 000 €

RCS PARIS B 821 146 792 (2016 B 15019)

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
le 29 décembre à 10 heures,

Les associés de la société A 24 Bourse, Société à Responsabilité Limitée au capital de 86 000 € dont le siège social est au 24, rue Feydeau 75002 PARIS, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur la convocation qui leur a été faite par la gérance, conformément aux dispositions statutaires.

Sont présents :

- **O.B.U Company**
société de droit japonais
dont le siège social est au 4-11-13, Futsukaichi-chuo, Chikuno, Fukuoka (JAPON)
représentée par Monsieur Kingo TERAOKAWA en sa qualité de président directeur
général
titulaire de 2 760 parts sociales
- **Madame Ayumi SUGIYAMA**
demeurant 48, rue Montmartre 75002 Paris
titulaire de 1 840 parts sociales
- **Monsieur Kingo TERAOKAWA**
demeurant 3-10-42-806, Yakuin, Chuo-ku, Fukuoka-shi, Fukuoka (JAPON)
titulaire de 4 000 parts sociales

L'assemblée est présidée par Monsieur Kingo TERAOKAWA en sa qualité de représentant de l'associée principale.

Monsieur le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble 8 600 parts sociales, représentant la totalité des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions légales et statutaires.

K.T A.S

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2023.
- la copie des lettres de convocation.
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.
- la feuille de présence.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023.
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2023.
- Quitus au gérant.
- Rémunération de la gérance.
- Conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.
- Questions diverses.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le bilan ainsi que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat bénéficiaire de 163 480,74 €, et décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

En réserve légale	8 600,00 €
En autres réserves	92 562,20 €
En compensation avec report à nouveau déficitaire	62 318,54 €

K.T A.S

Du fait de cette affectation, les postes du bilan se présentent comme suit :

Réserve Légale	8 600,00 €
Autres Réserves	92 562,20 €
Report à Nouveau déficitaire	0,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier à la gérance pour l'exercice clos le 30 juin 2023 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, fixe la rémunération annuelle du co-gérant pour l'exercice clos le 30 juin 2024 comme suit :

- Madame Ayumi SUGIYAMA percevra une rémunération brut annuelle de 63 113,88 € pour ses fonctions de co-gérant.
- Madame Hideyo SASAKI ne sera pas rémunérée pour ses fonctions de co-gérant.

Elles auront droit au remboursement des frais engagés par elles pour la société sur présentation des justificatifs.

L'assemblée générale confirme que Madame Ayumi SUGIYAMA a perçu une rémunération brut annuelle de 63 113,88 € en contrepartie de ses fonctions de co-gérant pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention de la nature n'a été conclue sur les conventions visée à l'article L 223-19 du code de commerce.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

K.T A.S

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur le Président de séance et par les associés présents à l'assemblée.

O.B.U Company

Représentée par Kingo TERAOKA

寺川 欣吾

Ayumi SUGIYAMA

杉山 あゆみ

Kingo TERAOKA

寺川 欣吾